

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Juin 2011 à 19h00

## Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Ms CANDELIER, JEUNAIUX, DUSSART, CAPRON, THURET, POUVREAU, RICHARD, POURNY, RIVET, PROCHWICZ, Mmes COURTEAUX, BOUSSU.

Etaient absents : Mme COCAGNE

M DUCROCQ excusé ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 30 Mai 2011

Date de la séance : 06 Juin 2011

Affichée le : 13 Juin 2011

## Ordre du Jour :

### I) Approbation du compte rendu du 29 Avril 2011

M CAPRON :

Dossier : Revalorisation des chemins ruraux, l'autofinancement communal comprend le montant de la TVA qui sera perçu l'an prochain.

Sans autre remarque , le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## II) Délibérations :

### ✓ DIA : Parcelles AD n° 43

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître QUEQUET, notaire à Saint - Saufflieu, concernant la parcelle section AD 43 n° 4 allée du Panama à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle ci-dessus désignée.

### ✓ DIA : Parcelles AD n° 126-127-129-133

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître QUEQUET, notaire à Saint - Saufflieu, concernant les parcelles section AD 126 – 127 – 129 – 133 Lieu dit le Culmont à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles ci-dessus désignées.

### ✓ DIA : Parcelles ZE n° 93

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître QUEQUET, notaire à Saint - Saufflieu, concernant la parcelle section ZE 93 n° 2 rue Auguste Renoir à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle ci-dessus désignée.

### ✓ Cadastre : Reclassement d'une parcelle n° EZ 33

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le maire explique que suite à une erreur administrative dans le cadre du remembrement, la parcelle sise ZE n° 33 est classée au cadastre en BT (bois taillis) alors qu'elle a toujours été classée en parcelle de terre.

Monsieur le maire propose de reclasser la dite parcelle en terre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents de reclasser la parcelle ZE n° 33 en terre et d'en informer le service du cadastre.

19h42 : Arrivée de M POURNY  
19H45 : Arrivée de Mme COURTEAUX

#### **✓ Conseil Général : Achat de 2 parcelles par la commune**

Présentation de Mr DEMOURY

Le Conseil Général de la Somme envisage la rétrocession de délaissés apparus lors des travaux de construction de l'autoroute A16 et notamment une partie de la RD8 à Vers sur Selle. La ligne France Télécom , Amiens Beauvais emprunte les délaissés.

La commune est propriétaire des parcelles cadastrées ZD5 et ZD69 mitoyenne du délaissé.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent, compte tenu de la présence de cette ligne France Télécom, par 12 voix pour et 1 abstention un accord de principe sur le projet d'achat de parcelles sachant que les frais suivants incombent à la commune :

- le montant de la vente dont le prix est fixé par le service France Domaine
- les frais d'établissement des documents d'arpentage de division
- le salaire d'un montant de 15.00€ pour le Conservateur des Hypothèques

La commune est exonérée des frais d'enregistrement à la conservation des Hypothèques

L'acte de vente sera réalisé par le service des Affaires Foncières et Immobilières.

#### **✓ Percepteur : Indemnité de Conseil et de confection des documents budgétaires**

Présentation de Mr DEMOURY

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités Locales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 4 voix contre, 4 abstentions et 5 voix pour décident d'accorder à Madame Catherine GUILBERT, Trésorier d'Amiens Banlieue Amendes l'indemnité de conseil ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et ce jusqu'à la fin du mandat municipal.

#### **✓ CAF/ALSH : Demande d'aide de financement de matériel informatique**

Présentation de Mr DEMOURY

La Caisse d'Allocations Familiales de la Somme propose aux structures d'accueils de loisirs de bénéficier d'une aide à l'investissement , informatisation pour l'année 2011.

L'association PEP 80 propose de prendre en charge l'ensemble des démarches administratives et financières pour l'achat du matériel et des logiciels car elle bénéficie de tarifs négociés.

La Caisse d'Allocations Familiales verse une aide maximum de 2000.00€ par projet.

Le reste à charge communal pour cet appel à projets est de 500€ maximum qui sera affecté sur les comptes analytiques habituels liés à la convention partenariale avec les PEP80.

Il faut demander à M DUMETZ de PEP80, le coût exact du matériel et qui en sera le propriétaire ?

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuvent ce projet dans les termes ci-dessus désignés.

#### **IV) Informations Vers sur Selle**

##### **• Point sur les travaux de Vers Sur Selle**

##### **→ Présentation de Mr DUSSART**

##### **- Démolition maison allée des marronniers**

La Ste FRIAS commencera la démolition de la maison vers le 09 juin si l'EDF est venu procéder au débranchement de la ligne.

##### **- Columbarium**

La livraison sera effectuée le mercredi 08 juin et la mise en place la semaine suivante.

- Ponts et vannages

Les travaux sur les ponts n'ont pas été inclus dans le dossier travaux du syndicat de la Rivière Selle.  
Un dossier de déclaration loi sur l'eau doit être déposé.

-Eglise

Le dossier de consultation va être lancé.

- Matériel : saleuse

A reçu un devis de matériel pour un montant de 1 943.50€TTC de la Ste Maréchal à Revelles.

-Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme a été présenté à l'ADUGA le 04 mai.

20h15 : Arrivée de Mme BOUSSU

-Maison rue Dufour

Des travaux d'aménagement et de rénovation semblent difficiles, un devis de démolition sera demandé à La Ste FRIAS

• **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Ecole

Le conseil d'école a eu lieu le 31 mai.

- Association des Maires de la Somme et de la Préfecture

Les personnes présentes lors de la réunion du 06 mai ont été informées de la réforme des collectivités territoriales et du projet de réduction du nombre de syndicats.

- Livre d'Art

Le 07 mai, présentation du livre d'Art à Salouel et possibilité d'acheter quelques livres, souscription communale 25€.

- Action Agricole Picarde

Dans le cadre de l'action " nos villages vues du ciel", l'Action Agricole Picarde propose d'acheter des photos aériennes du village.

-Course pédestre

Le semi marathon aura lieu le dimanche 19 juin et la circulation sera interdite chemin de Bacouel pendant le temps de la course.

- Maison 97 rue de Conty

A été vidée et nettoyée.

-Site de Vers sur Selle

Présentation de M PROCHWICZ

La mise en place est différée et souhaite rencontrer les membres de la commission communication pour fixer une date de démarrage du site.

Le manuel d'utilisation a été distribué aux administrateurs.

- Formation : Cours d'anglais

Avons reçu de Mme Florence ROTTER, professeur, une proposition de donner des cours d'anglais aux adultes.

Coût pour la commune : 1h30 de cours , 60€ ht plus les frais de déplacement.

Coût pour une association : 1h30 de cours, 30€ ht plus les frais de déplacement.

Pour une information au public, un article sera inséré dans le Vers Info de juillet.

- Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le samedi 25 juin.

**V) Informations Amiens Métropole**

→ **Présentation de Mr DEMOURY**

• **Informations diverses**

- Bibliothèque

La réorganisation des réseaux des bibliothèques est en cours

-Service eau et assainissement

Le 17 mai a eu lieu une réunion à la salle communale de Vers sur la reconquête de la qualité de l'eau.

- Sécheresse

Un arrêté préfectoral de sécheresse a été pris et restreint l'utilisation de l'eau.

L'arrêté est affiché et est consultable aux heures d'ouverture de la mairie.

## **V) Questions diverses**

### **Tour de table**

#### **✓M DUSSART**

##### **- Réunions**

La réunion du SIVOM a eu lieu le 08 juin.

L'Assemblée Générale du SIER a eu lieu le 15 juin.

#### **✓M JEUNIAUX**

##### **-Dictionnaire**

La remise des dictionnaires aura lieu le jeudi 23 juin à 18h00 à la mairie.

##### **-Olympiades**

Deux coupes seront remises lors des Olympiades du 25 juin.

##### **-Tournoi de football**

Aura lieu le 19 juin et la commune offrira une coupe.

##### **-SACPA**

Des chatières seront posées dans le village car il y a une recrudescence de chats errants. Une information sera reprise dans le Vers Info.

##### **-Réunion du CCAS**

Le vote du budget primitif 2011 du CCAS aura lieu le vendredi 17 juin.

#### **✓M CANDELIER**

##### **-Syndicat de la rivière Selle**

L'assemblée générale a eu lieu le 03 mai à la salle polyvalente de Loeuilly.

##### **- Commission locale du traitement de la délinquance**

A eu lieu le 05 mai.

##### **- Centenaire**

La fête pour les 100 ans de Mr ONO s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

##### **- Voirie**

Demande que les poubelles de la place du 08 mai soient vidées et nettoyées régulièrement.

#### **✓M PROCHWICZ**

##### **-Voirie**

Des branches d'un sapin situé rue haute sont à couper car elles touchent les fils électriques.

#### **✓M CAPRON**

##### **-Réunion**

A assisté à l'assemblée départementale de la Croix Rouge le samedi 4 juin. Le compte rendu sera donné lors de la prochaine réunion de conseil.

#### **✓M BOUSSU**

##### **-Incivilités, vols**

A constaté des vols de matériels dans son garage.

#### **✓M RIVET**

##### **-Incivilités, vols**

Des vols ont également été constatés au stade.

La barrière d'entrée du stade a été pliée.

##### **-Terrain**

La réfection du terrain au stade commencera le 27 juin.

##### **-Sonorisation**

La Ste Cash Convecteur propose des tarifs intéressants pour l'achat de matériel de sonorisation (sono, table de mixage).

#### **✓M POURNY**

##### **- Incivilités**

A constaté des problèmes avec un chien errant lors de la réderie du 02 juin.

#### **✓Mme COURTEAUX**

##### **- Salle communale**

Il faudrait changer les stores du rez-de-chaussée de la salle communale.

-Ecole de Musique

Lors de l'assemblée générale de l'école de musique Val de Selle, présentation du nouveau directeur , M Aurélien PETIT.

- Illuminations de Noel

Faire le point des décors pour acheter selon les besoins.

- Commission des fêtes

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 20 juin à 18h30.

- Accueil de loisirs

Le groupe scolaire de Vers est fermé le vendredi qui suit l'Ascension. A cette occasion, serait-il possible que la journée péri scolaire du mercredi soit reportée le vendredi afin que les enfants dont les parents travaillent soient pris en charge.

- Ping-pong

Les cours de ping pong à la salle communale arrêteront fin juin car il y a peu de fréquentation.

✓Mr DEMOURY

→Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Mardi 12 Juillet à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal , Monsieur le Président lève la séance à 23h10